ottps://www.assemblee-pationale.fr/dvp/15/questions/OANR5I.150F34944

15ème legislature

Question N° : 34944	De M. Jean-François Parigi (Les Républicains - Seine-et-Marne)			Question écrite	
Ministère interrogé > Solidarités et santé			Ministère attributaire > Solidarités et santé		
Rubrique >établissements de santé		Tête d'analyse >Répartition des docteurs juniors	Analyse > Répartition des doc	Analyse > Répartition des docteurs juniors.	
Question publiée au JO le : 15/12/2020 Question retirée le : 03/08/2021 (fin de mandat)					

Texte de la question

M. Jean-François Parigi attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la répartition des docteurs juniors en Île-de-France. Ce statut créé en 2018 concerne les internes en médecine du cycle 3. Pendant cette « phase de consolidation » des compétences et des connaissances, l'étudiant se voit conférer des responsabilités importantes et acquiert le statut de docteur *junior*. Il effectue ainsi des diagnostics et des soins. Les actes sont réalisés par le médecin *junior* seul en autonomie supervisée. À ce moment, le docteur *junior* est donc essentiel dans le dispositif médical d'un établissement hospitalier car il permet de décharger les autres praticiens. À l'heure où les hôpitaux subissent une très forte tension notamment à cause de la crise sanitaire mais également en raison de la désertification médicale, disposer d'un docteur *junior* est un atout majeur. Aujourd'hui, 90 postes de docteurs *juniors* ont été ouverts en Île-de-France. Seuls 47 sont pourvus dont la grande majorité uniquement au sein de l'AP-HP. En effet, la Seine-et-Marne ne compte actuellement aucun docteur *junior* dans ses hôpitaux. C'est un triste constat qui renforce la fracture territoriale en matière médicale. Il apparaît ainsi pertinent d'encourager davantage les docteurs *juniors* à choisir un établissement au sein de la grande couronne dans la mesure où l'opportunité d'embauche est très élevée à l'issue des études. Dès lors, il lui demande comment le Gouvernement compte encourager les docteurs *juniors* à choisir des hôpitaux situés dans des départements victimes de la désertification médicale.